

• (5.40 p.m.)

M. Grégoire: Monsieur le président, je suis bien prêt à admettre cela, et cela corrigera probablement des maux pour l'avenir, ce dont je serais heureux. Mais, il y a une chose, c'est que cette Commission des grains de provende n'est pas encore entrée en fonction et le prix des grains de provende a déjà augmenté; cette augmentation est un fait à l'heure actuelle, et c'est justement à cause de cela que le coût de production est élevé et que les producteurs de lait réclament \$5.10 les cent livres. Si, à l'avenir, on peut empêcher le prix des grains de provende d'augmenter, tant mieux, cela n'obligera plus les cultivateurs à revenir continuellement devant le Parlement pour demander qu'on augmente les subsides.

Évidemment, les cultivateurs ne demandent pas mieux que de n'être plus obligés de venir quémander des subsides ici, à Ottawa. Mais, ils sont obligés de le faire parce le coût de production augmente, et lorsque celui-ci aura cessé d'augmenter, les cultivateurs seront des plus heureux de ne plus être obligés de venir quémander une augmentation des subsides au gouvernement fédéral. Mais le prix des grains de provende a augmenté et nous faisons face, à l'heure actuelle, à la situation suivante: c'est que la Commission n'a peut-être pas fait son devoir dans le passé, le prix des grains a augmenté, le prix des tracteurs a augmenté, le prix de la gazoline a augmenté, le coût de la production a augmenté. Par conséquent, le producteur de lait a besoin, maintenant, du minimum de \$5.10 les cent livres de lait pour être en mesure de faire face à ce coût de production et pour développer sa productivité.

C'est cela, monsieur le président, qu'il faut régler. Et ce que le ministre accorde aujourd'hui ne suffira pas pour permettre aux cultivateurs et aux producteurs de lait de faire face à la situation parce que le léger subside qui est accordé est plus faible que le pourcentage d'augmentation du coût de production depuis un an, et c'est cela qui est grave. On n'augmente pas les subsides au même rythme que le coût de production. C'est ce que les cultivateurs, les producteurs de lait ont demandé, et c'est ce que le gouvernement n'a pas voulu accorder.

J'entendais, et je reviens là-dessus, les ministres dire qu'ils feraient tout leur possible pour obtenir du cabinet les \$5.10 les cent livres de lait.

On a entendu, la semaine dernière, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Chrétien), le député de Saint-Maurice-Lafèche, dire que les ministres canadiens-français avaient le droit de veto au sein du cabinet. Alors, est-ce qu'on peut en conclure que les ministres canadiens-français n'ont pas réellement plaidé la cause des cultivateurs du

Québec au sein du cabinet? C'est le ministre de l'Agriculture qui a présenté ses collègues du ministère aux membres de l'UCC et lorsqu'il a présenté le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand) aux cultivateurs, il n'a pas dit: Je vous présente maintenant le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Non, il a dit: Je vous présente le chef de notre parti dans le Québec! C'est comme cela qu'il l'a présenté: le chef de notre parti politique dans le Québec. (*Applaudissements*) Le ministre de l'Agriculture a présenté le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration dans les termes suivants: Je vous présente le chef de notre parti dans le Québec. (*Applaudissements*)

Eh bien, à ce moment-là, le ministre de l'Agriculture a dit: Le chef de notre parti dans le Québec, c'est lui qui verra à vous obtenir ce que les Québécois demandent. Or, cet autre ministre a été présenté comme étant le chef du parti dans le Québec, mais il faut croire que cela ne comptait pas beaucoup puisque lui, plus les quatre autres ministres québécois, plus tous les autres députés du Québec, n'ont pas réussi à obtenir ce que les producteurs de lait du Québec demandaient. Il faut croire que cela n'avait pas tellement d'influence.

M. Choquette: Trente millions, c'est beaucoup.

M. Grégoire: Le député de Lotbinière me dit: trente millions, c'est beaucoup! Mais ce n'est pas suffisant pour compenser l'augmentation du coût de production chez les cultivateurs, et c'est cela qui compte. Même si vous accordiez des subsides de 40 millions, si dans la même année le coût de production augmentent de 60 millions, le cultivateur n'en est pas mieux. Or, c'est cela qu'il faudrait que le ministre de l'Agriculture et le député de Lotbinière comprennent. Ce n'est pas un chiffre absolu, 30 millions; \$5 que les cultivateurs réclament, ce n'est pas un chiffre absolu non plus. Cela est basé sur l'augmentation du coût de production, et si celui-ci augmente du double, ce ne sera plus 30 millions qu'il va falloir, mais 75 millions. Et, à ce moment-là, les 75 millions ne vaudront pas plus que les 30 millions, puisque le coût de production aura annulé l'effet du subside de 30 millions.

M. Choquette: Juste une question, et c'est la dernière que je pose au député. D'abord, je nie tout à fait ces chiffres: ce sont là des affirmations gratuites. Cependant, je lui pose la question. N'admet-il pas qu'il n'y a pas seulement un niveau de gouvernement qui doit agir pour empêcher le coût de production d'augmenter? Il y a d'autres gouvernements

[M. Choquette.]